

Fédération des Barreaux d'Europe – FBE

Coordonnées

3 rue du Général Frère
67000 STRASBOURG (FRANCE)
Téléphone : 00 33 3 88 37 12 66
Fax : 00 33 3 88 36 87 52
E-mail : presidence@fbe.org
[Formulaire de contact](#)
<http://www.fbe.org>

Horaires d'ouverture et accueil du public :

De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Personnes responsables

Bas MARTENS, Président – E-mail : martens@delissenmartens.nl
Patrick A. DILLEN, Secrétaire Général – E-mail : secretarygeneral@fbe.org
[Présidence](#)

Personnes contact :

Philippe LOEW, Secrétaire des Commissions, Ordre des Avocats de Strasbourg – Téléphone : 00 33 3 67 10 69 12
E-mail : commissions@fbe-strasbourg.eu

Nature et statut de l'organisme :

La Fédération des Barreaux d'Europe est une association sans but lucratif, dotée de la personnalité juridique, soumise au droit applicable dans le pays de son siège social. Financement par cotisations des membres.

Public visé

Barreaux et avocats d'Europe.

Objectifs et activités de l'organisme :

Coopération entre barreaux européens membres.
Son siège est à Strasbourg.
L'adhésion à la FBE est ouverte à tous les ordres nationaux et locaux et aux ordres professionnels de juristes du Conseil de l'Europe.
La FBE compte [250 barreaux membres](#).
Elle soutient la défense des droits de l'Homme en Europe et dans le monde.
Elle assure la promotion de l'État de Droit, la suprématie de la Loi, l'indépendance de la justice et le droit à un procès équitable. Elle agit lorsque ces principes sont menacés dans de nombreuses juridictions et notamment lorsque l'indépendance de la justice fondamentale dans toute démocratie est en danger.

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

- Réunions de formation et colloques
- Organisation de stage pour les avocats européens

Mise à jour : mars 2023

Source de mise à jour : <http://www.fbe.org/>

Mots-clefs :